

Session de Février 2018**Durée : 02 heures****Epreuve de Finances Publiques****Enseignants : Dr Déo-Gratias O. ZOUNDJI****Dr Laurent AKPO**

NB : Ce sujet est composé de deux parties indépendantes et obligatoire

I- Questions de cours (09 points)

- 1- Définir le déficit public et la dette publique. (2 points)
- 2- Quelles sont les règles limitant l'évolution du déficit public et de la dette publique au sein de l'UEMOA? (2 points)
- 3- Analysez les effets d'un ralentissement de la croissance économique sur les recettes fiscales et sur les dépenses des administrations publiques. Détaillez les mécanismes à l'œuvre selon la nature des impôts et des dépenses. (6 points)

II- Question de réflexion (10 points).

La commission des Lois de l'Assemblée nationale d'un pays X a proposé d'adopter un amendement visant à inscrire dans la Constitution le principe d'un équilibre budgétaire.

Après avoir écrit et analysé la contrainte budgétaire de l'Etat, discutez les différents arguments servant le débat économique en faveur ou en défaveur d'une telle règle budgétaire renforcée.

Présentation (1 point).